

Contrat local de santé du Pays de Langres

Action 4.5.1	Étude sur l'accès aux services de santé dans le plan de déplacements en Pays de Langres
--------------	--

Typologie de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Nouvelle action <input type="checkbox"/> Action expérimentale <input type="checkbox"/> Action Innovante <input type="checkbox"/> Action existante (adaptation, extension)	
Porteur	<i>Structure :</i>	PETR
	<i>Personne référente</i>	Sophie SIDIBE
Axe stratégique du CLS	Soin : accès, offre, parcours	
Contexte et enjeux locaux	<p>Le Pays de Langres est composé de 168 communes, sur une surface de 2 276 km². À une faible densité rurale s'ajoute une répartition inégale des 46 000 habitants du Pays.</p> <p>Le diagnostic du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) met en exergue des problèmes de déplacement domicile-travail, ainsi que domicile-études, et d'une manière globale l'accès aux services dont l'offre de soins, notamment pour les personnes âgées ou la population défavorisée.</p> <p>Dans le diagnostic local de santé partagé (DLS), les problématiques de mobilité ressortent également de façon transversale. La deuxième problématique de santé évoquée par les acteurs du territoire (29% des réponses) concerne la difficulté de mobilité des personnes, et notamment des personnes âgées. Le remboursement des transports de service (taxis, ambulances...) ne se pratique que dans le cadre d'affections de longue durée, ce qui limite l'accès aux soins pour les personnes hors de ce cadre (notamment pour les personnes précaires).</p> <p>87 % des ménages du Pays de Langres utilisent un véhicule personnel pour leurs déplacements et seulement 60% des inactifs. Les transports en commun, constituant une alternative, sont plus ou moins développés et plus ou moins compétitifs. Le Syndicat Mixte des Transports du Pays de Langres (SMTPL) a mis en place le transport à la demande (TAD), sans que ce dernier corresponde complètement aux attentes des utilisateurs et des professionnels de santé. Force est de constater que le nom du service et du site internet gérant le TAD (Top transport 52) est méconnu des habitants du territoire.</p> <p>Il est donc nécessaire à la fois de mieux faire connaître l'existant et de développer un bouquet de services de mobilités complémentaires. Il serait souhaitable de proposer une offre de mobilité cohérente à l'échelle du territoire du Pays de Langres qui facilitera les déplacements de l'ensemble des habitants.</p> <p>Le public cible est l'ensemble des habitants, avec une attention particulière pour les personnes âgées.</p>	
Lien avec le Projet Régional de Santé (axe et objectif) (lettre et chiffre) <u>base liste des objectifs du PRS</u>	<input type="checkbox"/> Axe 1 : Prévention Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Axe 2 : Soins de Proximité Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Ressources humaines en santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 4 : Parcours Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 5 : Autonomie et social Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 6 : Efficience Choisissez un élément.	

	<input type="checkbox"/> Axe 7 : Innovation Choisissez un élément. <input checked="" type="checkbox"/> Organisation de l'offre Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Hors objectifs PRS <input type="checkbox"/> Coordination, animation et évaluation du CLS
Lien avec le Plan Régional Santé Environnement 3	<input type="checkbox"/> Axe 1 : Des activités humaines préservant l'environnement et la santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 2 : Une cadre de vie et de travail favorable à la santé Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Axe 3 : Les clés pour agir en faveur de la santé environnement au quotidien Choisissez un élément. <input type="checkbox"/> Hors PRSE 3
Objectif spécifique	Renforcer la mobilité des habitants du Pays de Langres
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ➤ À partir de novembre 2019, mettre en place un comité de pilotage avec les Communautés de communes et les institutionnels du territoire du Pays de Langres, dans le cadre de l'élaboration d'un plan de déplacement. ➤ En janvier 2020, constituer des groupes de travail avec les acteurs locaux, dont un groupe spécifique avec les acteurs de la santé, du paramédical, du médico-social et des associations d'usagers. ➤ Au premier semestre 2020, élaborer un plan de déplacements en Pays de Langres (tous types de mobilités et inter-mobilités) en partenariat avec le SMTPL, l'association locale D'place, la Région Grand Est, le Conseil départemental de Haute-Marne, l'État, la Métropole de Dijon.
Étapes de mise en œuvre – Description	<p>Ce travail s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec la Banque des Territoires. Le volet santé constitue un des trois sujets cibles qui sera abordé dans le cadre de l'étude Mobilité. Les trois sujets sont : déplacements domicile-travail, déplacements domicile-études et déplacements domicile-services.</p> <p>Un prestataire sera recruté par le PETR du Pays de Langres.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ À partir de novembre 2019 : mise en place du comité de pilotage <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il comprendra le SMTPL, l'association D'Place, les trois Communautés de communes du Pays de Langres, la Région Grand Est, le Conseil départemental et l'État ▪ Il validera le prestataire retenu pour l'élaboration du plan de déplacements ▪ Il suivra l'avancée des travaux et validera le plan de déplacements proposé par le prestataire ▪ Le comité de pilotage se réunira au moins quatre fois de novembre 2019 à aout 2020 ➤ À partir de janvier 2020 : mise en place des groupes de travail partenariaux, avec la présence notamment de professionnels de santé et des représentants d'usagers pour participer aux études de besoins, de mise en place de mobilités et d'accès aux services. Ces groupes se réuniront au moins une fois par mois, le temps de l'étude de faisabilité. Les acteurs de ces groupes de travail seront mobilisés par le prestataire. ➤ Premier semestre 2020 : élaboration du plan par le prestataire <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recueil des besoins : étude de déplacements <i>domicile – travail / domicile – études / accès aux services dont l'accès aux soins</i>

Déterminants de santé visés	Mode de vie <input type="checkbox"/> Acquisition de comportements favorables à la santé (<i>consommation d'alcool, de tabac, alimentation, activité physique...</i>) <input type="checkbox"/> Utilisation des services de santé (recours aux soins et à la prévention)
	Conditions de vie <input type="checkbox"/> Accès aux ressources hors services de santé (<i>logement, loisir, services sociaux et éducatifs, alimentation...</i>) <input checked="" type="checkbox"/> Environnement physique (<i>air, sol, eau, aménagement du territoire...</i>) <input type="checkbox"/> Conditions de travail
	Environnement social <input type="checkbox"/> Intégration sociale <input type="checkbox"/> Empowerment (<i>participation des habitants</i>) <input type="checkbox"/> Normes et climat social
	Contexte économique et politique <input type="checkbox"/> Augmentation des richesses locales <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation aux besoins de la population <input type="checkbox"/> La santé dans les politiques (<i>prise en compte des déterminants de santé dans les politiques</i>)
	Conditions socio-économiques <input type="checkbox"/> Niveau de revenu <input type="checkbox"/> Niveau d'éducation
	Autre(s)
Les objectifs de l'action visent-ils directement la lutte contre les inégalités sociales de santé ?	X Oui <input type="checkbox"/> Non
Politiques publiques concernées	Locale
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	X Oui Des représentants d'usagers participeront aux groupes de travail et aux études
Principaux indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de processus : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de réunions du comité de pilotage réalisées / prévues ▪ Nombre de réunions des groupes de travail réalisées / prévues ▪ Nombre de groupes de travail constitués ▪ Typologie des partenaires et acteurs locaux impliqués dans le comité de pilotage et les groupes de travail / prévu ▪ Degré d'implication des partenaires et des acteurs locaux ▪ Production de l'étude des besoins ▪ Production de l'étude de faisabilité Indicateurs de résultat ou d'efficacité : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Production du plan des déplacements en Pays de Langres, avec un programme d'actions opérationnel pour l'accès à la santé. Indicateurs d'impact ou d'utilité : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure connaissance de l'offre de services du SMTPL par les acteurs locaux et institutionnels

	<p>Méthode d'évaluation envisagée :</p> <p>L'évaluation se fera tout au long de l'action, avec les outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Des questionnaires à destination des professionnels de santé et des usagers, sur l'accès aux soins et aux services liés à la santé, sur la connaissance de l'offre de service SMTPL▪ Les comptes rendus de réunions du COPIL▪ Les comptes rendus des groupes de travail▪ Le tableau de bord de suivi du prestataire
--	--